

Réforme de la loi IVG: ça avance... un peu



L'Avenir* - 28 Nov. 2019
Pagina 4

* L'Avenir - Huy-Waremme, L'Avenir/Le Jour Verviers, L'Avenir - Basse Sambre, L'Avenir/Le Courier, L'Avenir - Luxembourg, L'Avenir - entre Sambre et Meuse, L'Avenir - Brabant Wallon, L'Avenir - Le Courier de l'Escaut, L'Avenir - Namur

Les articles de proposition de loi sur la dépénalisation de l'IVG ont été votés. Pour l'ensemble, il faudra patienter.

M. Gol.

Déjà houleux la semaine passée, les débats sur la dépénalisation de l'IVG n'ont pas vraiment été plus sereins ce mercredi. « Je ne vois pas l'IVG comme une atteinte à la vie, mais comme un droit de la femme à disposer de son corps . Nous n'obligeons personne à avorter », avait pourtant rappelé Éliane Tillieux (PS). Cela n'aura pas suffi à calmer les ardeurs des opposants.

Réduction du délai de réflexion à 48 heures, allongement du délai de 12 à 18 semaines de grossesse et suppression des sanctions pénales à l'égard des femmes et des médecins, chaque point a longuement été discuté hier.

Comme la semaine passée, les signataires de la proposition (socialistes, libéraux, écologistes, DéFI et PTB) espéraient passer au vote à l'issue de cette nouvelle séance. Ils ont été entendus, mais il aura finalement fallu près de cinq heures de débats supplémentaires.

Un à un, N-VA, Vlaams Belang et CD&V côté néerlandophone et le cdH côté francophone ont remis en question les arguments. « Nous passons à côté de l'essentiel. C'est le flou total. Même vous, vous ne savez pas ce que vous faites », se fâche Catherine Fonck (cdH).

« Les arguments amenés par les opposants sont-ils des arguments contre l'élargissement de 12 à 18 semaines ou des arguments contre l'avortement en général », rétorque Sofie Merckx (PTB).

Pour le camp des pour, pas question d'une décision prise à la va-vite. « Ce sont au contraire de mûres réflexions qui ont guidé nos choix », réagit Kattrin Jadin (MR). L'IVG n'est et ne sera jamais un acte banal. »

Ils seront finalement entendus en début de soirée. Même si tous les points ne trouvent pas consensus au sein de celle-ci, la majorité alternative valide un à un les articles de la proposition de loi. Pour l'ensemble, il faudra encore patienter. Le CD&V réclame en effet une deuxième lecture. Rendez-vous dans deux semaines.

Copyright © 2019 Editions de l'Avenir. Alle rechten voorbehouden